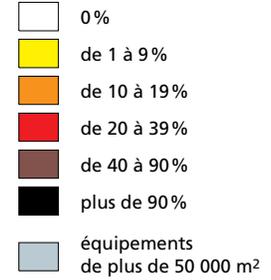


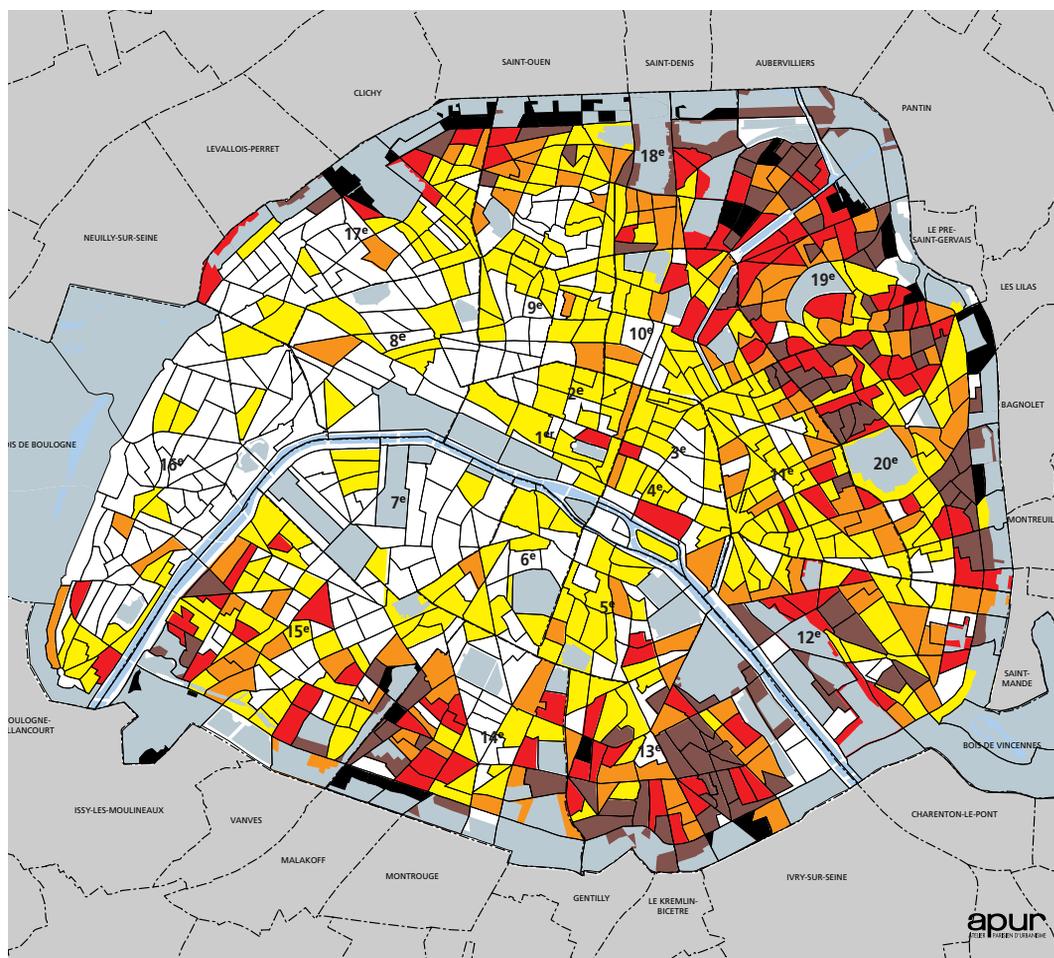
## POURCENTAGE DE LOGEMENTS SOCIAUX NIVEAU IRIS\*

Rapport entre le nombre de logements sociaux (SRU) et le nombre de résidences principales (RGP99)



\* IRIS : l'INSEE a procédé en 1999 au découpage du territoire national en IRIS. Paris est découpé en 992 IRIS dont 132 peu ou non peuplés (équipements, jardins,...) et 860 IRIS peuplés qui regroupent en moyenne 2400 habitants.

Sources : RGP 1999, fichiers État au 01 2003 et Ville au 01 2004

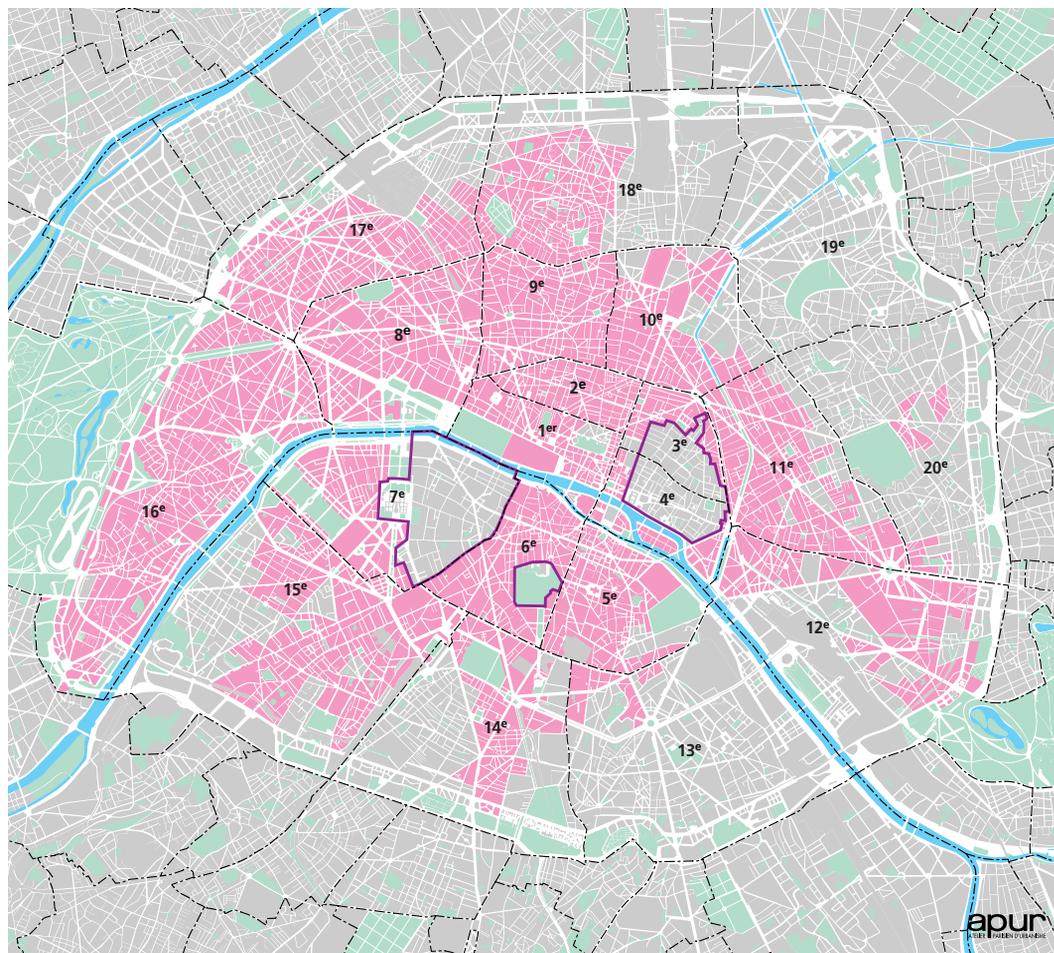


apur  
URBIS ET TERRITOIRES

## PÉRIMÈTRE DE DÉFICIT EN LOGEMENTS SOCIAUX

- Zone à l'intérieur de laquelle une part de logements sociaux (25%) devra être intégrée dans les programmes de logements de plus de 1000 m<sup>2</sup>
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, Sénat (territoires hors PLU)

La limite de la zone « de déficit » a été déterminée à partir de la carte de la répartition des logements sociaux établie sur la base d'un découpage à l'IRIS, figurant ci-dessus.



apur  
URBIS ET TERRITOIRES